DÉCORDONNAGE s. m. (dé-kor-do-na-je — rad. *décordonner*). Techn. Action de décordonner les pilons d'un moulin à poudre.

DÉCORDONNÉ, ÉE (dé-kor-do-né) part. passé du v. Décordonner : *Pilons* DÉCORDONNÉS.

DÉCORDONNER v. a. ou tr. (dé-kor-do-né — du préf. privat. *dé*, et de *cordon*). Techn. Enlever à coups de marteau la croûte qui s'attache aux pilons d'un moulin à poudre.

Se décordonner v. pr. Etre décordonné : *Les pilons doivent* SE DÉCORDONNER *fréquemment.*

DÉCORÉ, ÉE (dé-ko-ré) part. passé du v. Décorer. Orné : *L'église était* DÉCORÉE *de roses blanches et d'aubépines.* (Mme de Staël.) *Les palmiers paraissent alignés sur la rive, comme ces avenues dont les châteaux de France sont* DÉCORÉS. (Chateaub.)

Dans un lieu *décoré*
De tout ce qui s'achète,
L'opulence a doré
Jusqu'à votre couchette.
BÉRANGER.

— Fig. *Décoré de*, Déguisé sous : *Il y aura des excès proscrits, des vices déshonorés, mais d'autres seront* DÉCORÉS *du nom de vertus; il faudra les avoir ou les affecter.* (J.-J. Rouss.) *Combien de désirs sont* DÉCORÉS *du nom de volontés!* (Lévis.)

— Qui porte ou a le droit de porter une décoration : *Un officier* DÉCORÉ. *Il est* DÉCORÉ *de l'ordre du Saint-Esprit. Un homme* DÉCORÉ *de fraîche date payerait bien cher un vieux ruban.* (A. d'Houdetot.)

— Fam. et par plaisant. *Etre décoré d'une croix de bois*, Etre mort, par allusion à la croix qui surmonte généralement les fosses.

— Substantiv. : *Les* DÉCORÉS *de Juillet.*

— Arachn. Se dit de quelques araignées du genre épeire, dont l'abdomen est, sur sa partie supérieure, traversé par des bandes de diverses couleurs, ou orné de grosses taches vivement colorées.

— s. f. pl. Groupe d'aranéides présentant le caractère indiqué ci-dessus.

DÉCORER v. a. ou tr. (dé-ko-ré — lat. *decorare;* de *decus*, ornement). Orner de décors ou de décorations : DÉCORER *un temple, une église, un théâtre, un salon, un jardin. C'est surtout la tête que le sauvage aime à* DÉCORER, *parce que c'est la partie la plus en vue.* (A. Maury.) *Les canuts, qui* DÉCORENT *de leurs tentures magnifiques nos palais et nos temples, manquent souvent de sabots.* (A. Blanqui.) *Les mariniers de l'Adriatique ne mettent jamais en mer une barque neuve sans la décorer de l'image de la madone.* (G. Sand.) ‖ Servir d'ornement à : *Les tapisseries qui* DÉCORENT *cette salle. Le cygne* DÉCORE, *embellit tous les lieux qu'il fréquente.* (Buff.) ‖ Embellir :

La grâce *décorait* son front et ses discours.
A. CHÉNIER.

— Fig. Honorer : *Les règnes oisifs, loin de* DÉCORER *nos histoires, ne font que les obscurcir.* (Mass.) ‖ Parer, rendre plus beau ou plus éclatant : *La modestie* DÉCORE *la vertu, comme la pudeur orne la beauté.* (De Gérando.) ‖ Parer ambitieusement : *Il* DÉCORE *quelques bouts de prose rimée du nom de poésies. Je préférerais une chaumière et du pain bis à tous les honneurs dont on* DÉCORE *la dépendance.* (H. Walpole.) ‖ Conférer des honneurs, des titres ou des dignités : *Il l'*A DÉCORÉ *du titre de comte.* ‖ Conférer une décoration à : *On l'*A DÉCORÉ *de la Légion d'honneur.*

— Absol. Conférer une décoration : *On l'*A DÉCORÉ *sans qu'il l'eût demandé.*

Se décorer v. pr. Etre décoré :

De nouveaux noms la France *se décore.*
BÉRANGER.

Des plus graves pensers quand son front *se décore*,
Même alors qu'il vous parle, on croit qu'il rêve en-[core.
C. OSTROWSKI.

— Fig. Se parer, s'honorer soi-même : *Il* SE DÉCORE *du titre de savant.*

— **Syn. Décorer, embellir, orner, parer.** *Décorer* et *parer* signifient ajouter à un objet des accessoires qui frappent agréablement la vue; mais le premier fait penser à quelque chose de grand, d'éclatant, de précieux, et *parer* comporte une idée de grâce apprêtée, d'élégance, de fête, de cérémonie : on *décore* un palais, on *pare* une chambre; il y a de belles *décorations* dans une pièce de théâtre, une femme s'occupe longtemps de sa *parure.* *Orner*, c'est aussi ajouter à un objet des choses qui plaisent à la vue; mais ces choses ne sont pas de purs accessoires, elles sont utiles, elles augmentent la valeur ou la force de l'objet : la tête du bœuf est *ornée* de cornes, et il s'en sert comme d'une arme puissante pour attaquer ou se défendre; la tête du cerf est *parée* d'un bois qui ne lui sert à rien. Enfin, *embellir* signifie proprement rendre beau; il exprime comme une chose positive ce que les trois autres verbes ne font qu'indiquer sous différentes nuances.

— **Antonymes.** Dégrader, déparer, désorner, gâter.

DÉCORNÉ, ÉE (dé-kor-né) part. passé du v. Décorner. Privé de ses cornes : *Bœuf* DÉCORNÉ.

— Par ext. Dont on a fait disparaître les plis ou cornes : *Une page* DÉCORNÉE.

DÉCORNER v. a. ou tr. (dé-kor-né — du préf. privat. *dé*, et de *corne*). Arracher les cornes de : DÉCORNER *un bœuf.*

— Faire disparaître les cornes, les plis aux angles de : DÉCORNER *une feuille de papier, un livre.* ‖ A certains jeux, Effacer la marque faite au moyen d'un pli à l'angle d'une carte : DÉCORNER *une carte.*

— *Vent, bise à décorner les bœufs*, Vent d'une extrême violence : *Nous traversâmes l'Adour par une pluie battante et une* BISE À DÉCORNER LES BŒUFS. (Th. Gaut.)

Se décorner v. pr. Etre décorné; arracher, briser ses propres cornes : *Ce bœuf* S'EST DÉCORNÉ *en s'escrimant contre un arbre.*

DÉCOROMANIE s. f. (dé-ko-ro-ma-nî — de *décorer*, et de *manie*). Art ou manie de décorer certains objets, particulièrement des vases, de manière à imiter des peintures. ‖ Abus qui fait prodiguer les décorations ou qui porte à les demander sans les avoir méritées.

DÉCORPORATION s. f. (dé-kor-po-ra-si-on — du préf. privat. *dé*, et de *corporation*). Art milit. Dissolution d'un corps de troupe : *La* DÉCORPORATION *des gardes nationales.*

DÉCORTICAGE s. m. (dé-kor-ti-ka-je). Syn. de DÉCORTICATION.

DÉCORTICANT, ANTE adj. (dé-kor-ti-kan, an-te — rad. *décortiquer*). Hist. nat. Qui produit la décortication.

DÉCORTICATION s. f. (dé-kor-ti-ka-si-on — rad. *décortiquer*). Action de décortiquer, résultat de cette action : *La* DÉCORTICATION *des arbres. La* DÉCORTICATION *des noix. L'homme emploie la* DÉCORTICATION *pour augmenter la densité, la force et la durée des bois.* (Morog.) *Les chênes-lièges ne paraissaient pas souffrir le moins du monde et grandissaient, deux fois centenaires, sous le régime de cette* DÉCORTICATION *périodique.* (G. Sand.)

— *Décortication naturelle*, Chute spontanée de l'écorce des arbres : *La* DÉCORTICATION *naturelle a lieu tous les ans pour le tronc du platane.*

— Chir. Opération qui consiste à isoler une tumeur ou une production morbide des tissus qui l'entourent, à la manière d'une noix qu'on fait sortir de son écorce verte. ‖ Plus spécialement aujourd'hui, Opération inventée par le chirurgien Gosselin et destinée à enlever la poche épaisse de l'hématocèle de la tunique vaginale en protégeant le testicule.

— **Encycl.** La *décortication*, dans les végétaux, est naturelle ou artificielle; elle est due, tantôt à des causes inhérentes à la nature même du végétal, tantôt à des accidents produits par les agents extérieurs, tantôt enfin à l'action raisonnée et réfléchie du cultivateur. Il n'est personne qui n'ait observé comment un platane se débarrasse continuellement de sa vieille écorce, qui se détache par plaques, de telle sorte que l'arbre est toujours occupé, pour ainsi dire, à faire *peau neuve.* Ce phénomène se produit dans une foule d'autres végétaux ligneux, où il passe inaperçu, parce qu'il s'opère plus lentement ou d'une manière moins visible. La portion extérieure de l'écorce se détache et se renouvelle par plaques, comme dans le platane, le pin sylvestre, l'if; par lambeaux ou lanières, comme dans l'arbousier, le bouleau, le merisier, la vigne, etc. L'écorce jouant un grand rôle dans la nutrition, et en particulier dans la respiration des plantes, on comprend l'avantage que présente son renouvellement, et, en quelque sorte, son *rajeunissement* naturel. Aussi l'homme a-t-il souvent cherché à imiter la nature, en décortiquant les arbres cultivés, surtout les sujets qui ont une écorce épaisse et fongueuse, comme l'orme. Si avec une plane, une gouge ou tout autre instrument analogue, on enlève la partie extérieure, inerte, morte, des couches corticales, on met les couches intérieures, les seules qui servent aux fonctions du végétal, en contact plus direct, plus immédiat avec l'air et la lumière. Cette opération a encore un autre avantage; l'écorce externe est souvent couverte de végétations parasites, mousses, lichens, etc. Celles-ci nuisent à l'arbre en le soustrayant à l'action de l'air, en entretenant à sa surface une humidité excessive, enfin en servant de refuge aux insectes qui viennent y déposer leurs œufs. La *décortication* remédie à ces inconvénients; mais il faut qu'elle soit faite avec précaution et d'une manière intelligente; on doit avoir soin de n'enlever que les couches superficielles de l'écorce et de ne pas toucher la partie profonde, où se trouve le *liber*, organe essentiel à la vie de l'arbre. Cette *décortication* superficielle s'applique souvent avec avantage aux arbres fruitiers. Une application plus intéressante encore a été faite par M. Eugène Robert aux arbres des promenades publiques de Paris, ravagés par les scolytes. Les larves de ces insectes s'introduisent sous l'écorce des ormes et d'autres essences, et y creusent des galeries si multipliées qu'à la fin cette écorce se détache du tronc et tombe par larges plaques, laissant ainsi l'aubier à découvert. Or, ces larves, qui n'attaquent guère que les écorces vieilles, épaisses et rugueuses, périssent promptement quand elles sont exposées à l'action desséchante de l'air, ou noyées en quelque sorte par un afflux considérable de séve. Partant de ce fait, M. Robert a eu l'idée de faire de larges incisions sur l'écorce des arbres attaqués. A l'aide d'un instrument analogue à la doloire des tonneliers et à l'erminette des charpentiers, il a enlevé des lanières d'écorce larges de 5 à 6 centimètres et s'étendant de la base de l'arbre à l'origine de ses grosses branches. Il s'est formé alors des bourrelets longitudinaux dans lesquels la séve circulait avec force; de là, un double résultat : activité plus grande dans la végétation de l'arbre; destruction des larves logées dans les galeries mises à découvert, et souvent même de celles qui se trouvaient dans le voisinage. Puis il a employé un procédé plus hardi : l'ablation complète de toute la portion superficielle de l'écorce. Cette opération a déterminé une grande affluence de séve dans le liber ainsi dégagé, et l'on a obtenu par là des résultats encore plus satisfaisants. Il est d'autres essences pour lesquelles la *décortication* devient le but essentiel de la culture; tel est le chêne-liége. On sait que le liége employé dans l'industrie est la partie externe, épaisse, spongieuse de l'écorce de cet arbre; on l'enlève périodiquement à des intervalles qui varient suivant les circonstances, en général tous les dix ou douze ans. Si, dans cette opération, on enlève par mégarde le *liber*, la partie ainsi dénudée ne reproduit plus de liége. Le *liber* est, en effet, l'organe qui régénère la substance subéreuse; aussi les ouvriers lui donnent-ils le nom expressif de *mère* (v., pour de plus amples détails, les articles CHÊNE et LIÉGE). On emploie quelquefois aussi, pour les arbres fruitiers et notamment pour la vigne, un autre mode de *décortication* partielle, connu sous le nom d'*incision annulaire;* il consiste à enlever, au moyen d'un instrument particulier, une bande circulaire étroite, un anneau d'écorce. Les fruits situés sur la partie du rameau qui se trouve au-dessus de cette incision mûrissent beaucoup mieux et deviennent plus beaux et plus savoureux. On explique ce fait en disant que la séve descendante, arrêtée par l'enlèvement de l'écorce, reste dans la partie supérieure du rameau et contribue ainsi à la nutrition et à l'accroissement des fruits. Mais l'anneau d'écorce enlevé doit être très-étroit; s'il dépassait une certaine largeur, il produirait sur le sujet une véritable plaie, qui finirait par entraîner la mort du sommet de la branche. Cet accident, qui est inévitable lorsqu'on opère la *décortication* totale, n'empêche pas de pratiquer cette opération sur les arbres forestiers destinés à être prochainement exploités. Elle a pour but d'augmenter la force et la dureté du bois, et par conséquent de permettre d'en tirer un parti plus avantageux pour les usages industriels. Buffon et Varennes de Fenille ont fait à ce sujet des expériences nombreuses, mais non suffisamment coordonnées pour qu'on puisse en déduire des conclusions certaines. L'arbre décortiqué continue de vivre encore pendant quelque temps. « Lorsqu'on écorce un chêne, dit Bosc, il pousse des feuilles et il fleurit encore comme à l'ordinaire; mais ses feuilles sont plus petites et ses fruits n'arrivent pas à parfaite maturité. L'année suivante, s'il ne meurt pas pendant l'hiver, il pousse encore quelques feuilles au printemps; mais ces feuilles ne tardent pas à se dessécher et l'arbre périt. C'est l'année d'ensuite qu'il doit être coupé. Il est quelques arbres, surtout ceux à bois mou, le marronnier, par exemple, qui donnent de bons fruits la première année, de mauvais la seconde et qui ne périssent qu'à la troisième. Il y a tout lieu de croire que, dans ce cas, la séve qui monte des racines, et qui devrait faire croître l'arbre en hauteur et en grosseur, se fixe en totalité, ou au moins en plus grande partie, et dans le cœur, qu'elle obstrue complétement, et dans l'aubier, où elle diminue la largeur des canaux, et que ce dernier effet, joint à la dessiccation de la circonférence par l'action du soleil et de l'air, est la cause de l'augmentation de la durée de l'aubier. » On pratique aussi la *décortication* en grand dans l'exploitation des taillis de chênes, d'aunes ou d'autres essences, dont l'écorce est employée dans les arts industriels; cette opération prend alors le nom d'ÉCORCEMENT.

Il nous reste maintenant à parler de la *décortication* qui arrive par suite, soit d'une maladie interne de l'arbre, soit des coups de soleil, des fortes gelées, des lésions opérées par maladresse ou malveillance, soit enfin des atteintes des animaux. La plupart des rongeurs, rats, campagnols, mulots, lièvres, lapins, etc., attaquent l'écorce des arbres et produisent souvent des dégâts considérables dans les forêts; on a vu des surfaces de plus de quatre cents hectares entièrement dévastées par ces animaux. C'est surtout en hiver qu'ils pratiquent cet écorcement, sous forme d'anneau ordinairement complet et sur une largeur de 2 à 5 centimètres. Ils s'attaquent à la racine et au collet, à moins que le sol ne soit couvert d'herbes ou de neige, auquel cas la portion rongée se trouve à une certaine hauteur. Le charme, l'érable, le frêne, le hêtre et l'orme sont les essences les plus exposées; l'aune, le bouleau et le chêne le sont peu ou point. Quand les pieds attaqués sont en petit nombre et disséminés à d'assez grandes distances dans le massif, il n'y a pas ordinairement lieu de s'en occuper. Il n'en est plus de même si les pieds sont assez rapprochés pour que leur perte produise un grand vide. Il faut alors prendre les mesures nécessaires pour remédier au mal; elles varient suivant l'étendue que peut présenter la *décortication.* Si celle-ci n'entoure pas complétement la tige, ce qui a lieu lorsque l'arbre est déjà d'une certaine grosseur, on peut laisser agir la nature : l'écorce de la souche tenant encore à celle du tronc, la circulation de la séve descendante ne sera pas entravée, et la plaie se cicatrisera. Quand l'anneau enlevé est complet, mais très-étroit, on peut espérer aussi que la séve descendante parviendra à réunir les deux bords de l'incision. Mais lorsque les racines ou le collet sont rongés et dénudés, la mort de l'arbre est inévitable; il en sera de même si la plaie est annulaire, d'une certaine dimension et assez élevée au-dessus du sol; tout au plus alors le sujet pourra-t-il repousser faiblement par le pied. Dans ces deux derniers cas, rien de mieux à faire que de se hâter de recéper vers la fin de l'hiver et avant le développement des bourgeons; les arbres attaqués sont coupés au-dessous de la plaie, avec une serpe bien tranchante. Quand la *décortication* se produit sur les arbres fruitiers ou sur les arbres d'agrément cultivés en jardin ou en pépinière, il est beaucoup plus facile d'y porter remède, car on peut aider l'action de la nature, soit en insérant des greffes au-dessus de la plaie, soit en couvrant celle-ci d'un enduit qui la soustrait à l'action de l'air. Il est néanmoins des essences, telles que le sumac de Virginie, qui succombent toujours par la *décortication.*

La *décortication* que l'on fait subir aux graines a pour but d'enlever à celles-ci la balle ou enveloppe qui les entoure. Cette enveloppe est brisée par des machines de divers systèmes qui ont pour principe fondamental le frottement. De toutes les graines qui demandent à être décortiquées avec soin, le riz occupe le premier rang. Les appareils employés pour cette opération sont les meules, les pilons, les nettoyeurs et les cardes. Les meules, disposées comme celles des moulins à blé, ont généralement 1m,30 de diamètre, et sont préparées de façon que le riz sorte tout entier de leur étreinte. Elles ont un grain assez rude pour user la paille ou enveloppe de la balle et respecter celle-ci dans sa forme; leur vitesse est de 180 à 200 révolutions par minute. A la *décortication* par frottement succède celle qui se fait par pilonnage; elle a pour objet de déterminer un frôlement énergique auquel doit résister le grain. Cette opération du pilonnage se fait dans des pots de fonte à forme sphéroïdale, dans lesquels des pilons légers frappent le riz sans l'écraser, mais uniquement pour faire exercer aux grains un frottement de l'un à l'autre et de l'un par l'autre. La *décortication* se termine par un nettoyage à l'aide d'appareils appelés *nettoyeurs*, qui ne sont autre chose que des cylindres de toile métallique dans lesquels se meut un arbre portant des bras garnis de brosses de crin et de cuir. Dans le mouvement rapide de rotation, ces derniers entraînent le riz et le forcent à parcourir un grand nombre de spires, pendant que les brosses le froissent en le mettant en contact avec la toile métallique ou la tôle piquée qui, par leurs bavures saillantes, usent le reste de l'épiderme du grain qui a échappé aux frottements successifs précédents. On fait encore usage, pour opérer la *décortication* du riz, d'un autre genre d'appareils auxquels on a donné le nom de *cardes.* Ils se composent de plateaux de bois, garnis de pointes obliques ou coudées fixées sur des cuirs. L'un des plateaux est immobile; l'autre, supérieur, est mobile et tourne avec une vitesse d'au moins 150 révolutions par minute. Le riz qui passe entre les dents de ces deux plateaux est fortement froissé, et sa pellicule est enlevée comme dans les nettoyeurs. Ce système de *décortication*, dit à cardes, est préféré aux pilons par plusieurs usiniers. Cependant, dans les dernières usines montées pour le traitement du riz, on a adopté ce dernier mode, qui facilite la séparation du grain avarié et creux, ce dernier étant toujours brisé par le choc.

DÉCORTIQUÉ, ÉE (dé-kor-ti-ké) part. passé du v. Décortiquer : *Un arbre* DÉCORTIQUÉ. *Un fruit* DÉCORTIQUÉ.

DÉCORTIQUER v. a. ou tr. (dé-kor-ti-ké — lat. *decorticare;* du préf. *dé*, et de *cortex, corticis*, écorce). Dépouiller de son écorce, en parlant du bois; de sa première enveloppe, en parlant d'un fruit ou d'une graine : DÉCORTIQUER *un chêne.* DÉCORTIQUER *des amandes, des légumes.*

Se décortiquer v. pr. Se dépouiller de son écorce, de sa première enveloppe.

DÉCORTIQUEUR, EUSE s. (dé-cor-ti-keur, eu-ze — rad. *décortiquer*). Celui, celle qui décortique les arbres : *Dans l'exploitation des forêts de liéges, on emploie un grand nombre de* DÉCORTIQUEURS. ‖ Adjectiv. : *Ouvriers* DÉCORTIQUEURS.

— s. m. Appareil à décortiquer les graines de cotonnier.

DÉCORUM s. m. (dé-ko-romm — mot lat., neutre de *decorus*, ce qui orne, ce qui sied; rad. *decus*, ornement, honneur). Bienséance rigide : *Garder, observer le* DÉCORUM. *Oublier, blesser le* DÉCORUM. *Nous sommes dans le monde comme sur un théâtre où le* DÉCORUM *est toujours la première des règles.* (Le P. André.) *Il y a un* DÉCORUM *de profession, qui impose, par exemple, à un magistrat de garder*

toujours la gravité que commandent ses fonctions; c'est une forme du respect de soi-même. (Dézobry.)

L'ennuyeux *décorum*, le flegme aux traits glacés,
Symétrise tes airs tristement compassés.
PARSEVAL-GRANDMAISON.

Il est de certains mots dont l'usage rabaisse
Des dieux la haute qualité;
Il faut savoir garder sans cesse
Le *décorum* de la divinité.
MOLIÈRE.

— **Syn. Décorum, convenance, bienséance, décence.** V. BIENSÉANCE.

DECOSTÉE s. f. (de-ko-sté). Bot. Genre d'arbrisseaux volubiles, de la famille des cornées, comprenant une seule espèce, qui croît au Pérou.

DÉCOTER v. n. ou intr. (dé-ko-té). Pop. Cesser : *Ce maudit gars ne* DÉCOTA *pas d'être en malice.* (G. Sand.)

DÉCOTTAGE s. m. (dé-ko-ta-je). Fonder. Opération qui consiste à séparer le moule du modèle, au moyen d'un certain mouvement qu'on leur imprime.

DÉCOUCHER v. n. ou intr. (dé-kou-ché — du préf. *dé*, et de *coucher*). Coucher hors de chez soi : *Lui-même se marie le matin, l'oublie le soir et* DÉCOUCHE *la nuit de ses noces.* (La Bruy.) *Me mettre en prison? Ça n'est pas possible... Je ne* DÉCOUCHE *jamais.* (Scribe.) *La cour* DÉCOUCHE *ce soir; la nuit sera friande en diable.* (Alex. Dum.) *Au 2 juin, quand la plupart des girondins s'éloignèrent ou se cachèrent, les plus braves, sans comparaison, ce furent les Roland, qui jamais ne daignèrent* DÉCOUCHER *ni changer d'asile.* (Michelet.)

— *Découcher de*, Coucher par exception hors de : *Il ne faut à l'homme, de la connaissance du globe, que ce qu'il peut en parcourir dans un demi-jour, afin de ne pas* DÉCOUCHER DE *sa maison.* (B. de St-P.) *Une fois habitué à son lit, on a peine à dormir la première fois qu'on* EN DÉCOUCHE. (Virey.)

— *Découcher d'avec*, Cesser de coucher avec : *Il ne* DÉCOUCHE *pas* D'AVEC *Rhéa.* (D'Ablanc.) *Louis XIV, malgré ses galanteries et ses infidélités, ne* DÉCOUCHA *jamais* D'AVEC *la reine.* (Volt.)

— v. a. ou tr. Faire coucher hors de son lit : *Je ne veux pas vous* DÉCOUCHER, *et je coucherai bien à l'hôtel.* ‖ Peu usité.

Se découcher v. pr. Se lever, quitter le lit :

... En chasseur fameux j'étais enharnaché,
Et dès le point du jour je *m'étais découché.*
MOLIÈRE.

Inus.

— Se dit improprement, dans certaines provinces, pour Découcher, coucher hors de chez soi.

DÉCOUDRE v. a. ou tr. (dé-kou-dre — du préf. *dé*, et de *coudre.* Se conjugue comme *coudre*). Défaire la couture de : DÉCOUDRE *la doublure de son habit. Le mendiant se mit à* DÉCOUDRE *le haut de son pourpoint, d'où il tira une lettre.* (Alex. Dum.)

— Par ext. Retirer ce qui était enfermé au moyen d'une couture : *Elle connaissait si bien les places où elle avait cousu ses louis, qu'elle les* DÉCOUSIT *avec une promptitude qui tenait de la magie.* (Balz.)

— Par anal. Ouvrir, desserrer : *Athos vantait la discrétion de Grimaud, qui ne parlait que lorsque son maître lui* DÉCOUSAIT *la bouche.* (Alex. Dum.) *Il n'osa pas* DÉCOUDRE *les lèvres.* (Dumas-Hinard.) ‖ Déchirer, ouvrir par une blessure : *Le sanglier se retourna et* DÉCOUSIT *le premier chien qui le poursuivait.*

Le sanglier, rappelant les restes de sa vie,
Vient à lui, le *découd*, meurt vengé sur son corps.
LA FONTAINE.

— Fig. Détacher progressivement : *Rompre est plus imprudent que défaire; déchirer est plus dangereux que* DÉCOUDRE. (Caton.) *Il faut* DÉCOUDRE *l'amitié et déchirer l'amour.* (Mal de Richelieu.) *Je vous présenterai mes idées isolées les unes des autres; ce sera vous épargner la peine de les* DÉCOUDRE. (Did.)

— Absol. : *Ayant passé la plus grande partie de la nuit à coudre et à* DÉCOUDRE, *il se coucha dans le lit où dormaient Ragotin et la Rancune.* (Scarron.) *Le mendiant* DÉCOUSAIT *toujours; il tira une à une, de ses sales habits, 150 doubles pistoles d'Espagne, qu'il aligna sur la table.* (Alex. Dum.)

— Fam. *En découdre*, En venir aux mains : *Le Biscayen, à l'exclamation et aux mouvements menaçants de don Quichotte, s'apprêta de son côté à* EN DÉCOUDRE *de toutes ses forces.* (Cervantes.) *Les deux traîtres se découvrirent, et vous vous imaginez bien qu'il* EN *fallut alors* DÉCOUDRE. (Le Sage.)

— Fig. Engager une discussion, une dispute, entrer en contestation : *S'il veut plaider, il faut bien* EN DÉCOUDRE. *C'est celui-là qui sait le latin! et vous allez* EN DÉCOUDRE. (Scribe.) ‖ S'attaquer au jeu : EN DÉCOUDRE *aux échecs, aux cartes, aux dominos.* ‖ Pop. Se sauver : *Il nous a fallu* EN DÉCOUDRE *au plus vite.*

— Mar. Détacher, en parlant d'une pièce du bordage.

Se découdre v. pr. Se défaire, en parlant de ce qui était cousu : *J'ai cru que ma robe était déchirée, elle* S'EST *seulement* DÉCOUSUE.

— Fig. Se défaire, se dénouer, cesser progressivement : *La façon dont cet amour de tête chez Léonie* SE DÉCOUD *chaque jour insensiblement et comme fil à fil est très-bien démêlée.* (Ste-Beuve.)

DÉCOUENNAGE s. m. (dé-koua-na-je — de *découenner*). Action de découenner; résultat de cette action : *Le* DÉCOUENNAGE *d'un porc.*

DÉCOUENNÉ, ÉE (dé-koua-né) part. passé du v. Découenner. Dépouillé de sa couenne : *Un porc* DÉCOUENNÉ.

DÉCOUENNER v. a. ou tr. (dé-koua-né — du préf. *dé*, et de *couenne*). Techn. Dépouiller de sa couenne : DÉCOUENNER *un porc.*

Se découenner v. pr. Etre découenné.

DÉCOULANT (dé-kou-lan) part. passé du v. Découler : *Des gouttes de sueur* DÉCOULANT *du front de l'ouvrier.*

DÉCOULANT, ANTE adj. (dé-kou-lan, an-te — rad. *découler*). Qui découle, qui suinte : DÉCOULANT *de sueur. La terre promise était une terre* DÉCOULANTE *de lait et de miel.* ‖ Peu usité.

DÉCOULÉ, ÉE (dé-kou-lé) part. passé du v. Découler. Qui a découlé :

Et les gouttes, des fleurs sur leur sein *découlées*,
Y roulaient comme autant de perles défilées.
LAMARTINE.

— Fig. Issu :

Un sang digne des rois dont il est *découlé.*
RACINE.

DÉCOULEMENT s. m. (dé-kou-le-man — rad. *découler*). Action, mouvement de ce qui découle : *Le* DÉCOULEMENT *des humeurs.* ‖ Vieux mot.

DÉCOULER v. n. ou intr. (dé-kou-lé — du préf. *dé*, et de *couler*). Couler lentement et d'une façon continue : *La sueur* DÉCOULAIT *de son front. Le sang* DÉCOULAIT *sur son visage.*

— Fig. Emaner : *La raillerie, l'injure, l'insulte, leur* DÉCOULENT *des lèvres comme la salive.* (La Bruy.) ‖ Provenir, être issu de : *La vertu* DÉCOULE *du cœur, les sciences fluent de la tête.* (Chateaub.) ‖ Résulter, avoir pour cause : *De l'ignorance de soi-même* DÉCOULENT *tous les vices.* (Nicole.) *L'égalité* DÉCOULE *de la liberté et ne lui est pas antérieure.* (Mesnard.) *La liberté ne* DÉCOULE *pas du droit politique, elle vient du droit naturel.* (Chateaub.) ‖ *La Providence s'est complu à faire* DÉCOULER *le bonheur de la vertu.* (De Gérando.) ‖ Se déduire, être une conséquence : *Les droits de l'homme* DÉCOULENT *du même principe que ses devoirs.* (L. Faucher.) *Les conséquences* DÉCOULENT *des prémisses par une déduction irréprochable.* (Guéroult.)

— Gramm. Découler se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* pour marquer l'action, avec l'auxiliaire *être* pour marquer l'état : *L'eau* A DÉCOULÉ *par cette fissure. Il n'y a plus d'eau dans le bassin, elle* EST *toute* DÉCOULÉE.

— **Syn. Découler, dériver, émaner, procéder, provenir.** *Découler*, c'est venir directement et naturellement d'une chose, comme l'eau coule naturellement d'un point élevé à un point plus bas lorsque son mouvement n'est arrêté par aucun obstacle. *Dériver* suppose un écart, un détour : c'est venir d'une chose par le côté et en dehors de son cours naturel; ce qui *dérive* ne suit pas la direction du courant principal, mais s'en éloigne comme les saignées ou les ruisseaux qu'on dérive d'un fleuve : il y a un souverain bien duquel *découlent* tous les autres biens; ce qu'il y a de juste dans nos lois *dérive* de la justice divine. *Emaner* diffère de *découler* en ce qu'il exprime un mouvement ou plutôt une émission dans tous les sens; ce qui *émane* sort avec force et se répand de toutes parts : les lois *émanent* de la volonté souveraine, et elles sont promulguées dans toutes les parties de l'Etat; il y a dans la vertu une puissance telle, que les méchants eux-mêmes ressentent le charme qui en *émane.* *Procéder* et *provenir* diffèrent d'abord des trois précédents en ce qu'ils expriment l'idée de provenance sans figure, sans aucune comparaison avec un liquide coulant d'un point vers un autre; mais *procéder* se rapporte à l'idée, et *provenir* à la réalité : c'est l'intelligence qui décide qu'une chose *procède* d'une autre comme l'effet de sa cause; ce sont les yeux qui constatent la *provenance*, ou au moins, quand on se sert du mot *provenir*, l'idée est matérialisée et l'on se représente un objet comme se séparant d'un autre dans lequel il était matériellement contenu.

DÉCOUPAGE s. m. (dé-kou-pa-ge) — rad. *découper*). Action, manière, art de découper : *Le* DÉCOUPAGE *d'une volaille. Le* DÉCOUPAGE *d'un pantalon. Le* DÉCOUPAGE *d'une image. Dans le* DÉCOUPAGE *des bois et dans la marqueterie, les progrès sont sensibles; l'imitation des ouvrages du dernier siècle y est poussée à un point surprenant.* (L. Reybaud.)

— Techn. Opération qui suit le tissage de certaines étoffes brochées et qui consiste à couper les brides des trames trop saillantes à l'envers du tissu : *De nos jours, on a substitué le* DÉCOUPAGE *mécanique au* DÉCOUPAGE *à la main. Le* DÉCOUPAGE *rend le tissu plus souple et plus léger, mais il a l'inconvénient d'en altérer la solidité. Le* DÉCOUPAGE *donne au châle français le caractère qui le distingue du cachemire de l'Inde.* (Bouillet.) ‖ *Découpage à l'emporte-pièce*, Moyen mécanique de débiter des objets de coutellerie. ‖ Action de découper, d'après un patron, les globes soufflés par le verrier.

— **Encycl.** Typogr. Pour imprimer un ouvrage à la presse mécanique, certaines précautions, désignées sous le nom général de *mise en train*, sont nécessaires. Ces précautions sont d'autant plus indispensables que la difficulté du tirage est plus grande; ainsi les ouvrages illustrés de vignettes, de gravures sur bois ou d'autres ornements exigent des soins tout spéciaux. Par exemple les blancs ou parties éclairées des gravures demandent à ressortir; d'où il suit que ces parties devront être foulées plus ou moins et toujours plus légèrement que les noirs ou ombres, qui seront nuancés, dégradés ou ménagés suivant leur importance. Pour obtenir ce résultat, le conducteur de la machine découpe, avec la pointe d'un couteau convenablement aiguisé, les parties qui ont besoin d'être chargées. Ces *découpages* sont collés les uns sur les autres aux endroits que l'on veut plus noirs; au contraire, on découpe à jour les parties qu'il ne faut pas encrer, c'est-à-dire celles qui sont destinées à rester blanches. Après cela, l'ouvrier fait exécuter un tour à sa machine : les vignettes ou gravures s'impriment sur la feuille de papier jaune qui garnit le cylindre; les *découpages* sont alors collés sur ce cylindre à l'endroit précis où les blancs et les noirs doivent être obtenus. L'habileté consiste à se rapprocher autant que possible, à l'aide de ce procédé, de l'impression en taille douce. Ce système de *découpage* a été imaginé, il y a environ trente ans, par Aristide Derniam, qui fut l'un des meilleurs conducteurs de Paris, et dont la découverte a été récompensée en 1855 par une pension de 400 fr.

DÉCOUPANT (dé-kou-pan) part. prés. du v. Découper : *Les montagnes de Corse apparaissaient à droite,* DÉCOUPANT *sur le ciel leur sombre dentelure.* (Alex. Dum.)

DÉCOUPE s. f. (dé-kou-pe — rad. *découper*). Entaille, découpure faite à une étoffe, en guise d'ornement.

DÉCOUPÉ, ÉE (dé-kou-pé) part. passé du v. Découper. Divisé en morceaux : *Un chapon* DÉCOUPÉ. *Du bois* DÉCOUPÉ *en petit morceaux.*

— Fig. Divisé en fragments, morcelé : *La morale et le bon sens,* DÉCOUPÉS *et répandus en proverbes, en maximes, peuvent améliorer les mœurs d'une nation.* (Boiste.)

— Taillé, tailladé : *Du papier* DÉCOUPÉ. *Une boiserie* DÉCOUPÉE *à jour. Une pièce d'étoffe* DÉCOUPÉE *sur patron. On trouve encore dans les maisons mauresques de belles boiseries* DÉCOUPÉES *en plein cœur de cèdre.* (Feydeau.) *Je vous montrerai seulement les tours du château, immenses rochers* DÉCOUPÉS *en créneaux.* (Scribe.) ‖ Taillé en suivant le contour : *Une image* DÉCOUPÉE.

— Par ext. Dessiné, profilé : *Une taille finement* DÉCOUPÉE. *A quelques pas de Saltzbourg, il y a un petit village* DÉCOUPÉ *d'une manière agreste et légère, au revers de la montagne.* (Ch. Nod.) *Figurez-vous de grands yeux noirs, une main magnifique, un pied bien* DÉCOUPÉ. (Balz.)

— Peint. Tranchant durement sur le fond : *Des figures* DÉCOUPÉES, *qui semblent* DÉCOUPÉES.

— Blas. Se dit de divers meubles dont les bords sont munis de dentelures irrégulières. ‖ S'emploie aussi quelquefois, en parlant des branches et des tiges des plantes, dans le sens de TRONQUÉ et de COUPÉ.

— Bot. Se dit des parties minces et foliacées des plantes, quand leur bord semble avoir été rogné en divers sens : *La plupart des ombellifères ont leurs feuilles* DÉCOUPÉES. (C. Lemaire.)

— s. m. Hortic. Parterre divisé en pièces de diverses formes : *Dessiner, planter un* DÉCOUPÉ.

DÉCOUPER v. a. ou tr. (dé-kou-pé — du préf. *dé*, et de *couper*). Diviser en parties : DÉCOUPER *une pièce de gibier.* DÉCOUPER *du bois en menus morceaux. Un maître de maison doit savoir* DÉCOUPER *et servir toutes sortes de viandes et de poissons selon les principes de l'art; cela faisait autrefois partie intégrante de la bonne éducation, et il y avait dans l'ancien régime des maîtres à* DÉCOUPER, *comme des maîtres à danser.* (Ch. Romey.)

— Par ext. Diviser, partager : *La terre n'est pas déjà si vaste et le temps si considérable, pour* DÉCOUPER *l'une en petites parcelles et l'autre en périodes mesurées.* (Th. Gaut.)

Tel le sabre adoré des héros osmanlis
Découpe aux icoglans le monde en pachaliks.
H. MOREAU.

‖ Former des coupures ou des lignes dans : *A partir de la ligne même de Bourbonne-les-Bains à Kaiserslautern, le terrain, abstraction faite des vallées qui le* DÉCOUPENT, *s'élève en pente douce jusqu'à la ligne de faîte.* (E. de Beaumont.)

— Tailler : DÉCOUPER *du papier, du carton.* DÉCOUPER *une pièce d'étoffe. Une machine à vapeur* DÉCOUPE *les semelles et l'empeigne des souliers. Cette frivole Cidalise n'est bonne qu'à* DÉCOUPER *du papier et à friser des petits chiens.* (G. Sand.) ‖ Tailler en suivant les contours d'un dessin : DÉCOUPER *des images. Les enfants le trouvaient charmant, parce qu'il leur* DÉCOUPAIT *des silhouettes.* (Balz.) ‖ Profiler, dessiner : *La lune* DÉCOUPAIT *de blanches silhouettes sur les escaliers que forment de loin ces maisons.* (G. de Nerv.) *A l'horizon rougissant, des collines lointaines* DÉCOUPENT *leur ligne d'un bleu dur.* (Th. Gaut.)

Des châtaigniers croulants, des chênes séculaires
Découpent sur le ciel leurs dômes dentelés.
LAMARTINE.

— Fig. Produire avec certains ornements minutieux et recherchés : *Ceux-là* DÉCOUPAIENT *des fioritures ou brodaient des points d'orgue.* (Th. Gaut.)

— Absol. : *Cette enfant* DÉCOUPE *très-bien. L'officier chargé de ce soin* DÉCOUPE *selon les règles de l'art, et les morceaux ainsi divisés paraissent dans toute leur splendeur.* (Grimod.)

— Typogr. *Découper la frisquette*, En mettre à jour les parties qui correspondent aux points de la forme destinés à fournir l'impression.

— s. m. Moment où l'on découpe les viandes : *Buvez un verre de madère après la soupe, et recommencez au* DÉCOUPER *du rôti.* (De Cussy.)

Se découper v. pr. Etre découpé, avec les diverses acceptions de l'actif : *Son jupon jaune bien drapé* SE DÉCOUPAIT *sur son corsage rouge tout brodé d'or.* (E. Sue.) *La ville, perchée sur la cime du roc comme une aire de faucon,* SE DÉCOUPE *avec fermeté sur la rougeur du matin.* (Th. Gaut.) *Sur le ciel, piqué de quelques étoiles,* SE DÉCOUPE, *au sommet d'une colline, la silhouette opaque de la ville.* (Th. Gaut.)

— Par exagér. Se taillader, se déchiqueter : *Deux cents gladiateurs* SE DÉCOUPAIENT *à grands coups d'épée.* (L.-J. de Balz.)

DÉCOUPEUR, EUSE s. (dé-kou-peur, eu-ze — de *découper*). Personne qui travaille en découpure.

— Personne qui découpe des viandes : *Dans une table d'hôte, le* DÉCOUPEUR *est un homme trop important pour qu'il soit négligé.* (A. Durantin.)

— s. f. Techn. Machine employée, dans les ateliers de filature, pour diviser les rubans de laine peignée en fragments propres à subir l'opération du tortillonnage. ‖ Machine employée à faire le découpage des châles et autres tissus brochés.

DÉCOUPLE s. f. (dé-kou-ple — rad. *découpler*). Véner. Action de découpler les chiens : *Le moment de la* DÉCOUPLE. ‖ On dit aussi DÉCOUPLER.

— **Homonymes.** Découple, découples et découplent (du verbe *découpler*).

DÉCOUPLÉ, ÉE (dé-kou-plé) part. passé du v. Découpler. Détaché, en parlant de ce qui était accouplé : *Des chiens* DÉCOUPLÉS. *On dirait que vous venez de lancer le lièvre, et que vous prenez les gens à qui vous parlez pour des limiers* DÉCOUPLÉS. (G. Sand.)

— Par anal. Lâché, lancé : *Des limiers de police* DÉCOUPLÉS *après des filous.*

— Fig. Leste et bien pris : *D'Aubigné était un beau grand drôle, très-bien fait, très-*DÉCOUPLÉ *de corps et d'esprit.* (St-Sim.) *Leste, bien* DÉCOUPLÉ, *entreprenant, aimant le danger, il eût fait un excellent chef de partisans.* (Balz.)

— Blas. *Chevron découplé*, Chevron dont on a ôté la pointe, et dont les branches ne tiennent plus ou presque plus l'une à l'autre.

DÉCOUPLER v. a. ou tr. (dé-kou-plé — du préf. privat. *dé*, et de *couple*). Détacher des animaux couplés; se dit particulièrement des chiens de chasse : *Quand le cerf est lancé, le veneur doit* DÉCOUPLER *les chiens.* (Buff.) *Les chiens de meute sont les premiers qu'on* DÉCOUPLE *pour attaquer.* (E. Chapus.)

— Fig. Envoyer, lancer à la poursuite, mettre aux trousses : *On lui* DÉCOUPLA *une troupe d'huissiers. Il me forcera à lui* DÉCOUPLER *des gens qui ne le craindront pas. Il* DÉCOUPLA *des grisons pour courir aux enquêtes.* (Le Sage.)

— Absol. Découpler les chiens : *On* DÉCOUPLA *trop tôt.*

— s. m. Syn. de DÉCOUPLE.

DÉCOUPOIR s. m. (dé-kou-poir — rad. *découper*). Techn. Instrument qui sert à faire des découpures. ‖ Ciseau à découper. ‖ Chacun des deux disques de fer qui forment les taillants d'un appareil de fenderie.

— **Encycl.** Le *découpoir* est une machine employée dans l'industrie pour découper des plaques ou des feuilles de métal. En général, ces appareils sont de petite dimension et ne produisent qu'un travail très-faible, comparativement aux cisailles dont la grande fabrication fait usage pour découper les tôles de fortes dimensions. Dans la petite industrie, les *découpoirs* ne sont autre chose que des machines à balancier qui se composent d'une vis à filets allongés, tournant folle dans un écrou relié à la table de l'appareil par des pieds ou supports. Cette vis, dont les dimensions varient avec l'effort à produire, porte à son extrémité inférieure un levier double, armé à chaque bout de boules de fonte d'un poids assez considérable pour permettre d'emmagasiner une grande force vive. Ce levier est ce que l'on appelle communément le balancier. A son autre extrémité, la vis porte l'outil qui doit découper et auquel on donne la forme convenable. La table est percée, immédiatement sous la vis, d'un trou facilitant la fixation de la matrice, sur laquelle on pose la feuille à découper.

Ces *découpoirs* sont utilisés dans l'horlogerie, dans la fabrication des boutons, et en général dans toutes les industries employant le cuivre en rondelles minces et d'un faible

diamètre. Ils se manœuvrent très-facilement. Il suffit, pour les mettre en action, de faire tourner le balancier très-rapidement en agissant sur l'une des boules. Ce balancier, qui fait office de volant, ayant emmagasiné une grande partie du travail qu'il a reçu, fait descendre la vis avec une vitesse d'autant plus grande que le pas est plus grand. La vis, armée de son outil, découpe la feuille placée sur la matrice, sans que l'ouvrier chargé de faire marcher l'appareil ait dépensé un très-grand effort. En général, on donne à ces machines une course très-faible, pour rendre le travail maximum et rendre minimum l'effet des frottements, qui, dans la vis, est très-considérable. Le plus souvent, pour augmenter la résistance, on emploie plusieurs filets de vis égaux, qui agissent simultanément. Cette disposition, qui, dans quelques cas, rendait la manœuvre pénible et limitait le rendement, vient d'être améliorée dans ces derniers temps par M. Lengelée. La machine de ce constructeur est composée de poinçons entrelacés, qui permettent d'obtenir un déchet minimum de la matière première. Elle peut être mue à la main, au moyen d'une manivelle, ou par la vapeur, à l'aide d'une courroie de transmission. Avec le premier moteur, elle rend de grands services aux petits ateliers qui s'occupent de la fabrication des bijoux ou autres objets découpés; avec le second mode de mise en mouvement, elle prend place parmi les machines-outils de grosse fabrication, qui exigent l'emploi de moteurs plus puissants. Un *découpoir* de cette espèce, mû par la vapeur, et pesant 700 à 800 kilogrammes, peut marcher à la vitesse de 180 tours par minute, ce qui donne, pour sept poinçons, 1,260 pièces découpées à la minute, et 756,000 pièces par dix heures de travail. Dans cet appareil, l'ouvrier n'a qu'à engager la feuille de métal entre des laminoirs appelés cylindres alimentaires, et l'avancement se fait ensuite régulièrement par la machine elle-même. Ces laminoirs ont encore pour objet de dresser la feuille de métal avant de la faire passer sous les poinçons découpeurs. Les applications de cette machine sont nombreuses pour le découpage du cuir, du carton, du zinc, du fer-blanc, des feuilles de métal de toute espèce; la fabrication des boutons, des œillets métalliques, des chaînes de montre, des ébauches d'horlogerie, des capsules, des cartouches, des feuilles métalliques à jour employées si fréquemment aujourd'hui dans les constructions légères et élégantes.

Un *découpoir* d'une importance capitale dans la fabrication des tubes métalliques est celui qui est dû à M. Th. Coradine et au moyen duquel on découpe les feuilles en bandes parallèles, de même largeur ou de largeurs différentes. Cette machine se compose d'un bâti consistant en deux montants verticaux de fonte, entretoisés solidement, et évidés de manière à recevoir les coussinets de deux arbres horizontaux superposés et pourvus de plusieurs paires de disques découpeurs. Ces derniers, calés sur les arbres par des clavettes, sont en outre maintenus au moyen de forts écrous, fixés eux-mêmes par des vis de calage disposées en rayons. Les bords coupants des disques sont carrés, ou à peu près, et installés de manière à empiéter l'un sur l'autre, tout en restant en contact dans un plan vertical. Par suite de la rotation obtenue à l'aide d'une paire d'engrenages et d'une poulie de commande, les disques attirent les feuilles à découper, et les divisent lors de leur passage entre les couteaux. A mesure que le cisaillement s'opère, l'un des disques rabat la partie coupée, tandis que l'autre la relève. Pour produire cet effet, lors du montage on dispose chaque couple de disques de manière que les bandes présentent alternativement une surface concave et une surface convexe. En avant et en arrière des découpeurs se trouvent de petits rouleaux; les uns servent pour faciliter l'engagement de la feuille métallique, les autres pour maintenir les bandes à leur sortie et empêcher leur enroulement autour des arbres. L'écartement variable des *découpoirs* de cette machine permet de découper une feuille en bandes de diverses largeurs, que l'on emploie utilement pour la fabrication des tuyaux de tôle ou de cuivre.

Il existe encore un grand nombre de systèmes de *découpoirs* qui ne varient que par des détails. Ceux que nous avons décrits sortent complétement de l'usage établi de conserver pour ces machines l'emploi de la vis et du balancier, l'une absorbant par ses frottements une grande partie du travail utile, l'autre étant dangereux à manœuvrer dans les ateliers où se trouvent un grand nombre d'ouvriers.

DÉCOUPURE s. f. (dé-kou-pu-re — de *découper*). Action ou art de découper : *Apprendre la* DÉCOUPURE. ‖ Objet découpé : *Des* DÉCOUPURES *de papier. Des* DÉCOUPURES *à l'emporte-pièce. J'ai vu de lui des paysages en* DÉCOUPURE *sur des feuilles de papier blanc, où la perspective était observée avec un art prodigieux.* (Marmontel.)

L'art des colifichets et de la *découpure*
Est l'âme du vrai goût et fait mon premier soin.
BRUMOY.

— Accident brusque dans le contour : *L'île entière, avec ses* DÉCOUPURES *de baies, de caps, de criques, de promontoires, répétait son paysage interverti dans les flots.* (Chateaub.) *Tout le bord de la mer forme à droite des* DÉCOUPURES *de rochers.* (Gér. de Nerval.)

— Objet détaché d'un autre : *La Savoie est si visiblement une* DÉCOUPURE *de notre carte militaire et politique, qu'en* 1814 *on nous donnait la Savoie par le traité de Paris.* (A. Petetin.) ‖ Section, division : *Les sections et les chapitres qui divisent un ouvrage historique sont des* DÉCOUPURES *qui gâtent l'ouvrage.* (Mézerai.)

— Techn. Fentes transversales qui sont considérées comme des défauts dans les barres de fer.

— Bot. Division des bords d'un organe foliacé.

DÉCOURAGÉ, ÉE (dé-kou-ra-jé) part. passé du v. Décourager. Privé de son courage : *Elle couvre sa tête du casque dont le panache avait montré à l'armée française* DÉCOURAGÉE *le chemin de la victoire.* (B. de St-P.)

— Par ext. Abattu, privé de son énergie, de ses espérances : *Si les paresseux et les ignorants dépouillaient les laborieux et les habiles, tous les travaux seraient* DÉCOURAGÉS, *la misère deviendrait générale.* (Turgot.) *L'homme* DÉCOURAGÉ *n'a plus besoin que d'un linceul et d'une tombe.* (J. Arago.) ‖ Privé de confiance dans : *Chamfort, familier des grands, esprit lucide, cœur haineux, était* DÉCOURAGÉ *du peuple avant de l'avoir servi.* (Lamart.) ‖ Refroidi : *Rien n'est si vite* DÉCOURAGÉ *que la fidélité des gens du monde envers les amis discrédités.* (De Custine.)

DÉCOURAGEABLE adj. (dé-kou-ra-ja-ble — rad. *décourager*). Que l'on peut décourager, qui se laisse décourager.

DÉCOURAGEANT (dé-kou-ra-jan) part. prés. du v. Décourager : *Des revers* DÉCOURAGEANT *les plus braves.*

— **Antonyme.** Encourageant.

DÉCOURAGEANT, ANTE adj. (dé-kou-ra-jan — rad. *décourager*). Qui décourage, qui rebute, qui ôte la confiance : *Des paroles* DÉCOURAGEANTES. *Il est d'une énergie* DÉCOURAGEANTE *pour ses rivaux. Cet événement fut* DÉCOURAGEANT *pour sa vertu.* (J.-J. Rouss.) *Peut-être une tristesse* DÉCOURAGEANTE *s'est-elle emparée de vos âmes.* (Frayssinous.)

DÉCOURAGEMENT s. m. (dé-kou-ra-je-man — rad. *décourager*). Perte de courage : *Le* DÉCOURAGEMENT *se mit bientôt dans l'armée.*

— Par ext. Abattement moral, perte de l'énergie : *Les peuples, accablés à la fois par une guerre malheureuse, par les impôts et par le besoin, sont livrés au* DÉCOURAGEMENT *et au désespoir.* (La Harpe.) *Lorsque la société marche sur la route de la raison, c'est le* DÉCOURAGEMENT *qu'il faut surtout éviter.* (Mme de Staël.) *Le* DÉCOURAGEMENT *est la mort morale.* (La Rochef.-Doud.) *Le temps où nous vivons est singulièrement favorable à l'art de prendre les hommes par le* DÉCOURAGEMENT. (C. de Rémusat.) *La religion condamne le* DÉCOURAGEMENT. (Mme de Rémusat). *Le malheur porte les âmes faibles au* DÉCOURAGEMENT. (De Gérando.) *La vie est une échelle qu'on gravit : le* DÉCOURAGEMENT *est l'échelon qui se brise.* (A. d'Houdetot.)

Opposez la constance aux coups de la fortune;
Le *découragement* est d'une âme commune.
***

‖ Perte de la confiance : *Ce fut la première fois de ma vie que je sentis un profond* DÉCOURAGEMENT *des hommes.* (Lamart.)

— **Syn. Découragement, désespoir.** Le *découragement* est la perte du courage, il abat toute énergie; il se manifeste par la tristesse et par l'inaction. Le *désespoir* est la perte de toute espérance : il a souvent commencé par le *découragement* et il se manifeste quelquefois par une espèce de fureur. L'homme *découragé* ne cherche plus à lutter; l'homme *désespéré* veut en finir, il cherche à vendre chèrement sa vie, et, quand l'énergie factice que lui donne le *désespoir* ne lui est pas funeste, il y trouve quelquefois un salut qui auparavant lui paraissait impossible.

DÉCOURAGER v. a. ou tr. (dé-kou-ra-jé — du préf. privat *dé*, et de *courage*. Prend un *e* après le *g*, devant *a* et *o : Il découragea, nous décourageons.*) Oter le courage à : ON *ne* DÉCOURAGE *pas l'ennemi avec des retraites.* (Bugeaud.)

— Par ext. Abattre, priver de l'énergie de la volonté : *Les rois* DÉCOURAGENT *ceux dont ils devraient se servir pour réformer les abus.* (La Rouchef.-Doud.) *Il sied mal de dérober l'honneur d'autrui; il n'y a rien qui* DÉCOURAGE *tant un bon cœur.* (Ste-Beuve.) ‖ Détourner : *L'injustice* DÉCOURAGE *de la recherche de la vérité.* (Mme de Staël.)

— Détruire ou diminuer l'essor de : DÉCOURAGER *le vice.* DÉCOURAGER *l'industrie, les beaux-arts. Encourager ce qui est bien, c'est* DÉCOURAGER *ce qui est mal.* (E. de Gir.)

— Absol. :

L'espérance trompée accable et *décourage.*
VOLTAIRE.

Tantôt brusque, sévère, il réprimande ou gronde;
Tantôt malin, caustique, il *décourage* ou fronde.
AL. DUVAL.

Se décourager v. pr. Perdre courage : *Les soldats* SE DÉCOURAGÈRENT. *Il est des instants de faiblesse où je* ME DÉCOURAGE. (G. Sand.) *L'humanité n'est pas différente de moi, c'est-à-dire qu'elle* SE DÉCOURAGE *et se ranime avec une grande facilité.* (G. Sand.) *Isolé et sans guide, le Français s'inquiète, s'ennuie et* SE DÉCOURAGE. (A. de Broglie.)

— **Antonymes.** Encourager, animer, électriser, raffermir, ranimer, rassurer.

DÉCOURANT, ANTE adj. (dé-kou-ran, ante — lat. *decurrens*, *decurrentis*; rad. *currere*, courir). Qui coule : *Eau* DÉCOURANTE. ‖ Vieux mot.

— Bot. Dont les bords se prolongent sur la tige. ‖ On dit plutôt DÉCURRENT.

DÉCOURBÉ, ÉE part. passé du v. Découber : *Un bâton* DÉCOURBÉ.

DÉCOURBER v. a. ou tr. (dé-kour-bé — du préf. privat. *dé*, et de *courber*). Redresser, en parlant d'un objet courbé : DÉCOURBER *une planche.*

Se découber. v. pr. Etre découbé.

DECOURCELLE (Charles-Adrien), auteur dramatique français, né à Paris en 1822. Après avoir fait de bonnes études, il se livra au goût décidé qui le poussait vers la littérature dramatique. Possesseur d'un modeste patrimoine, Decourcelle pouvait attendre l'heure de l'inspiration; il la devança, et, en homme heureux, il ne fut pas puni de son impatience juvénile. Le public de la Comédie-Française accueillit avec indulgence, en 1845, sa première comédie, intitulée : *Une soirée à la Bastille.* Le portrait du cardinal Dubois, fait en vers bien tournés, provoqua de légitimes bravos. Il est regrettable que l'auteur ait, plus tard, renoncé à la forme poétique, pour augmenter plus rapidement son bagage dramatique. Nous ne voulons pas faire soupçonner que ce soit depuis son mariage avec la fille de M. Dennery; mais, quelque raison qu'il ait eue d'agir ainsi, nous y avons perdu un poëte qui donnait de sérieuses espérances. M. Decourcelle est, depuis peu de temps, chevalier de la Légion d'honneur. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Une soirée à la Bastille*, comédie en un acte et en vers (Comédie-Française, 30 avril 1845); *Don Gusman* ou la *Journée d'un séducteur*, comédie en cinq actes et en vers (Comédie-Française, 22 septembre 1846), comédie d'intrigue : vers francs d'allure, lestement tournés et pleins de traits piquants; Régnier (Spadillo) était étourdissant de verve et d'entrain; Mlle Augustine Brohan, jeune alors, jouait le rôle de Paquita avec une grâce dont elle semble avoir perdu le secret; la *Marinette* ou le *Théâtre de la foire* (et non *de la farce*, comme le dit M. Vapereau), comédie en un acte (Comédie-française, 1er janvier 1848); les *Mémoires du chevalier de Grammont*, vaudeville en un acte (Gymnase, 2 janvier 1848), agréable bluette; les *Extrêmes se touchent*, vaudeville en un acte (Variétés, 1848); *Un et un font un*, vaudeville en un acte, avec M. Raymond Deslandes (Variétés, 1848); *Oscar XXVIII*, vaudeville en un acte, avec MM. Labiche et Jules Barbier (Variétés, 1848); les *Portraits*, comédie en un acte et en prose, avec M. Théodore Barrière (Comédie-Française, 27 juillet 1848), œuvre charmante arrivée mal à propos; *Un vilain monsieur*, vaudeville en un acte, avec M. Théodore Barrière (Variétés, 1848); le *Roi de cœur*, vaudeville en un acte (Vaudeville, novembre 1848); les *Douze travaux d'Hercule*, vaudeville en un acte, avec M. Théodore Barrière (Variétés, 1848); la *Petite cousine*, vaudeville en un acte, avec M. Théodore Barrière (Variétés, 6 janvier 1849); le *Petit Pierre*, vaudeville en un acte, avec M. Dennery (Variétés, 1849); le *Bal du prisonnier*, vaudeville en un acte, avec MM. Léon Guillard et Jules Barbier (Gymnase, 27 octobre 1849), œuvre qui obtint un grand et légitime succès; *Diviser pour régner*, vaudeville en un acte (Gymnase, 5 janvier 1850), pièce genre Scribe et digne d'être signée du maître; *Mademoiselle de Liron*, vaudeville en un acte, avec Gustave Lemoine (Gymnase, 24 janvier 1850); le *Président de la Basoche*, vaudeville en un acte, avec N. L..... (Vaudeville, juin 1850); l'*Echelle de femmes*, vaudeville en deux actes, avec M. Dennery (Gymnase, 18 juillet 1850); les *Petits moyens*, vaudeville en un acte, avec MM. Gustave Lemoine et Labiche (Gymnase, 6 novembre 1850); *Un monsieur qui suit les femmes*, vaudeville en deux actes, avec Théodore Barrière (Palais-Royal, 1850), un des grands succès de Ravel, ce qui n'ôte rien du mérite de l'ouvrage : les bonnes pièces font les bons acteurs; *Jenny l'ouvrière*, drame en cinq actes, avec Jules Barbier (Porte-Saint-Martin, 1850); vogue immense; le moindre vers des deux auteurs a pourtant plus de valeur que cette œuvre si choyée....; *Pierrot*, pièce de carnaval en un acte et en prose, avec M. Lefranc (Odéon, 2 mars 1851); le *Roi de la mode*, comédie-vaudeville en trois actes, avec MM. Jules Barbier et Théodore Barrière (Variétés, 1851), début de Moreau-Sainti, fils de l'actrice de la Comédie-Française; *English exhibition*, vaudeville en deux actes, avec MM. Théodore Barrière et Eugène Grangé (Palais-Royal, 1851); *Tambour battant*, vaudeville en un acte, avec MM. Théodore Barrière et Moreau (Palais-Royal, 1851); *Une vengeance*, vaudeville en un acte, et l'*Enseignement mutuel*, vaudeville en un acte, avec M. Théodore Barrière (Palais-Royal, 1851); *Mam'zelle Rose*, vaudeville en un acte, avec M. Bercioux (Variétés, 29 octobre 1852); la *Perdrix rouge*, vaudeville en un acte, avec M. Lambert Thiboust (Palais-Royal, 1852); la *Tête de Martin*, vaudeville en un acte, avec MM. Grangé et Théodore Barrière (Palais-Royal, 1852); les *Dragons de la reine*, vaudeville en un acte (Palais-Royal, 16 octobre 1852); *Sarah la créole*, drame en cinq actes, avec M. Jaime fils (Ambigu-Comique, 1852); *Un ménage à trois*, vaudeville en deux actes, avec M. Dennery (Gymnase, 1er juin 1853); les *Orphelines de Valneige*, pièce en trois actes, tirée de *Geneviève*, roman de M. de Lamartine (Vaudeville, 1853); le *Château des tilleuls*, drame en cinq actes, avec M. Jaime (Ambigu-Comique, 1854); la *Bête du bon Dieu*, drame en cinq actes et en six tableaux, avec MM. Raymond Deslandes et Amédée Rolland (Porte-Saint-Martin, 1854); *Monsieur mon fils!* vaudeville, avec M. Théodore Barrière (1855); *Je dîne chez ma mère*, vaudeville en un acte, avec M. Lambert Thiboust (Gymnase, 31 décembre 1855), pièce dont le succès mérité dure encore : les auteurs ont prêté à Sophie Arnould, leur héroïne, plus de cœur qu'elle n'en a jamais eu; la *Joie de la maison*, pièce en trois actes, avec M. Marc Fournier (Vaudeville, 1855); le *Fils de Monsieur Godard*, pièce en trois actes, avec M. Anicet Bourgeois (Vaudeville, 1855); *Fais ce que dois*, comédie en trois actes et en vers, avec M. Henri de Lacretelle (Comédie-Française, 17 septembre 1856) : cette pièce, qui avait obtenu un très-beau succès littéraire, disparut de l'affiche après la cinquième représentation pour des raisons qui n'avaient rien de commun avec l'art; les auteurs justement indignés adressèrent à ce sujet une lettre-préface à leurs spectateurs; *J'enlève ma femme*, comédie en un acte, avec M. Anicet Bourgeois (Gymnase, 14 novembre 1857); les *Mariages d'aujourd'hui*, comédie en quatre actes, avec M. Anicet Bourgeois (Gymnase, 20 décembre 1861); les *Tribulations d'un témoin*, pièce en trois actes (Bouffes-Parisiens, 15 janvier 1868).

DECOURCY, auteur dramatique. V. COURCY.

DÉCOURONNÉ, ÉE (dé-kou-ro-né) part. passé du v. Découronner. Privé de sa couronne : *Un roi* DÉCOURONNÉ. *Il s'agissait d'être traînés, eux et leurs enfants, au char du vainqueur, et, la tête* DÉCOURONNÉE, *de repaître les avides regards de la populace romaine.* (Mercier.)

Son front, *découronné* du bandeau de nos rois,
Semble aux vainqueurs surpris encor dicter des lois.
F. BELLY.

— Par anal. Dépouillé de ce qui couvrait la tête comme une couronne : *Les arbres* DÉCOURONNÉS *et chauves tombent en poussière.* (Thoré.) *Sa tête chauve et* DÉCOURONNÉE *était ceinte de cheveux grisonnants qui frisottaient encore.* (Balz.)

DÉCOURONNEMENT s. m. (dé-kou-ro-ne man — de *découronner*). Action de découronner : *Le* DÉCOURONNEMENT *d'un roi.*

DÉCOURONNER v. a. ou tr. (dé-kou-ro-né — du préf. privat. *dé*, et de *couronner*). Priver, dépouiller de sa couronne : *On jugea Ginguené assez béat de philosophie pour une ambassade auprès de ces rois qu'on* DÉCOURONNAIT. (Chateaub.)

— Par anal. Privé de ce qui parait comme une couronne : *L'âge* A DÉCOURONNÉ *son front.*

— Fig. Effacer le prestige de : *Ce n'est pas notre faute, si un examen approfondi nous fait* DÉCOURONNER *cette grande figure du Cid.* (Ch. Romey.)

De quel droit viennent-ils *découronner* nos gloires?
V. HUGO.

— Art milit. Balayer, en parlant d'une hauteur : *Il fut chargé de* DÉCOURONNER *la colline, en culbutant les troupes qui l'occupaient.*

— **Antonyme.** Couronner.

DÉCOURS s. m. (dé-kour — lat. *decursus*; de *currere*, courir). Période décroissante : *Le* DÉCOURS *de l'âge.*

— Méd. Période décroissante d'une maladie : *La fièvre était à son* DÉCOURS. *Je n'ai point passé de* DÉCOURS *sans prendre au moins deux pilules.* (Mme de Sév.)

— Astron. Temps de décroissement continu, qui s'écoule depuis la pleine lune jusqu'à la nouvelle : *Les astrologues disaient que toute entreprise commencée au* DÉCOURS *de la lune était dangereuse. Il y a de petits dieux qui font descendre la lune dans son* DÉCOURS. (Volt.)

— **Syn. Décours, décadence, déclin.** V. DÉCADENCE.

DÉCOUSU, UE (dé-kou-zu) part. passé du v. Découdre. Défait, en parlant de ce qui était cousu : *Un habit* DÉCOUSU.

— Fig. Manquant de liaison ou de suite : *Nous ne pouvons appeler annales des morceaux d'histoire vagues et* DÉCOUSUS, *sans aucune date, sans suite, sans liaison, sans ordre.* (Volt.) *J'adore les entretiens* DÉCOUSUS, *madame.* (Méry.) ‖ Dont les paroles, les pensées ou les actions sont décousues : *Il ne sait se résoudre à rien et se montre tout* DÉCOUSU *dans ses discours et ses démarches.* (De Barante.) *Je suis* DÉCOUSU *dans mes souvenirs, parce que voici une époque de ma vie où ils m'inondent.* (G. Sand.)

Dans tout ce que je fais, j'ai la triple vertu
D'être à la fois trop court, trop long et *décousu.*
A. DE MUSSET.

— *Vie décousue*, Vie manquant d'ordre, de suite, de fixité : *Sorti de son pays, il se crut libre de mener à Paris une* VIE DÉCOUSUE, *sans courir les risques de la déconsidération.* (Balz.)

— Véner. *Chien décousu*, Chien blessé par un coup de l'andouiller du cerf ou de la défense du sanglier.

— Manége. *Cheval décousu*, Cheval dont les membres sont mal proportionnés ou mal attachés, et aussi Cheval chez qui l'attache de la tête et de l'encolure est marquée d'un sillon trop profond.

— s. m. Défaut d'ordre, de suite, de liaison : *On passe le* DÉCOUSU *à Montaigne, parce que tout lui va bien.* (Le prince de Ligne.) *La multitude des traits détachés forme précisément le* DÉCOUSU *du style.* (La Harpe.) *Sénèque et Diderot ont l'un et l'autre une exaltation froide, un* DÉCOUSU *qui laisse douter s'ils savaient encore le lendemain ce qu'ils affirmaient la veille.* (Petit.) *Le Coran nous offre dans le* DÉCOUSU *le plus complet les pièces des différentes époques de la vie de Mahomet.* (Renan.)

— **Antonymes.** Cousu, conséquent, lié, suivi.

DÉCOUSURE s. f. (dé-kou-zu-re — rad. *découdre*). Partie décousue : *C'est une simple* DÉCOUSURE, *et non une déchirure. L'eau, la neige entraient souvent dans ses souliers par une* DÉCOUSURE *inaperçue, et le pied de se gonfler.* (Balz.)

— Véner. Plaie faite à un chien par un coup d'andouiller de cerf ou de défense de sanglier.

DÉCOUVERT, ERTE (dé-kou-vèr, èr-te) part. passé du v. Découvrir. Dépouillé de ce qui couvrait, de ce qui cachait; qui n'a rien pour le cacher, pour le couvrir : *Avoir la tête* DÉCOUVERTE. ‖ Qui a la tête ou une autre partie du corps nue, découverte : *Ne restez pas ainsi* DÉCOUVERT. *Il est reçu qu'une femme honnête peut se montrer* DÉCOUVERTE *à la lueur des bougies. Les soldats, debout et* DÉCOUVERTS, *répondent par des acclamations qui le suivent jusqu'aux portes.* (La Harpe.)

— Par anal. Peu boisé ou non couvert de constructions : *Une contrée* DÉCOUVERTE. *Un terrain* DÉCOUVERT. *Dans les lieux les plus* DÉCOUVERTS, *on voyait çà et là, sans ordre et sans symétrie, des broussailles de roses.* (J.-J. Rouss.) *Plus un pays est* DÉCOUVERT *et exposé au soleil, plus la proportion des serpents venimeux devient forte.* (A. Maury.)

— Par ext. Dégarni de forces propres à défendre, non protégé : *Il resta* DÉCOUVERT *un instant, et son adversaire en profita pour l'enfiler d'un coup d'épée. Du côté du Rhin, les Prussiens s'accumulent incessamment sur nos frontières* DÉCOUVERTES. (Vergniaud.)

— Fig. Au jeu, Non défendu, exposé à être battu : *Cette pièce est* DÉCOUVERTE. *Ne laissez pas votre dame* DÉCOUVERTE. ‖ Trouvé, après avoir été caché : *Nous avions été* DÉCOUVERTS; *le chef de guerre avait donné l'ordre de nous poursuivre.* (Chateaub.) ‖ Connu après avoir été secret : *La conspiration fut* DÉCOUVERTE; *l'un s'enfuit, l'autre fut pris et condamné à mort.* (B. de St-P.) ‖ Inventé : *Une fois l'art* DÉCOUVERT, *les savants s'en emparent et le développent à force de tâtonnements et d'essais.* (De Bonald.)

Ce billet *découvert* suffit pour vous confondre.
MOLIÈRE.

— *A visage découvert*, Sans masque ni voile : *Dans nos contrées, les femmes vont* À VISAGE DÉCOUVERT. *Puisqu'il faut retourner ce soir au château, j'y retourne* À VISAGE DÉCOUVERT. (G. Sand.) ‖ Fig. Sans déguisement, sans détour : *J'ai l'habitude de marcher* À VISAGE DÉCOUVERT; *je ne crains pas les regards.*

— Procéd. *A deniers découverts*, Argent comptant.

— Hortic. *Allée découverte*, Allée dont les branches d'arbres ne se joignent pas au-dessus de la tête des promeneurs.

— Mar. Non ponté, en parlant d'une embarcation : *Un bateau* DÉCOUVERT. ‖ Placé sur le pont supérieur, en parlant d'une batterie : *Une batterie* DÉCOUVERTE. ‖ Laissé à sec : *Un rocher* DÉCOUVERT *par la marée basse.*

— Entom. Se dit des ailes des insectes quand elles dépassent les élytres, comme dans les forficules ou perce-oreilles. ‖ Se dit des élytres, quand elles ne sont pas couvertes par un mésothoron en forme d'écusson ou de scutelle, comme chez plusieurs hémiptères.

— Bot. Se dit des fruits entièrement nus, comme la cerise.

— s. m. Terrain découvert : *A peine çà et là aperçoit-on quelques grands* DÉCOUVERTS; *partout ailleurs ce n'est qu'un entassement confus de maisons.* (L. Reybaud.)

— Fin. Dépenses soldées à l'aide de ressources autres que les revenus votés et perçus. ‖ Déficit : *Combler un* DÉCOUVERT.

— Loc. adv. *A découvert*, Sans être couvert : *Les paupières sont deux voiles mobiles tendus au devant de l'œil, qu'elles recouvrent et laissent alternativement* À DÉCOUVERT. (Richerand.) A ciel ouvert : *Se promener* À DÉCOUVERT *au milieu du jardin. Les fleuves ont traversé* À DÉCOUVERT *les plaines et les campagnes.* (Mass.) ‖ Sans défense : *Ils se promenaient dans le camp* À DÉCOUVERT. (D'Ablanc.) ‖ Fig. A nu, sans rien qui cache ou déguise : *Parler* À DÉCOUVERT. *Comme on voit se réfléchir dans l'eau le visage de ceux qui s'y regardent, ainsi les cœurs des hommes sont* À DECOUVERT *aux yeux des sages.* (Salomon.) *On serait épouvanté, si l'on voyait* À DÉCOUVERT *le fond du cœur des hommes dominés par l'amour de la gloire.* (Mme de Genlis.) *Tout est* À DÉCOUVERT, *tout est extérieur et visible dans la société.* (De Bonald.) *La philosophie de l'histoire ne voile point le passé, au contraire elle le tient* À DÉCOUVERT. (Laurentie.)

Juste ou non, mal ou bien, je pense *à découvert.*
DESMAHIS.

Nous devons avec vous agir *à découvert*,
Et nous pouvons, je crois, parler à cœur ouvert.
DUMANOIR.

— Bourse. *Vendre à découvert*, Vendre des valeurs qu'on ne possède pas au moment même de la vente et dont on espère se couvrir, c'est-à-dire se rendre acquéreur pour le moment où on devra les livrer : *La plupart des opérations à la baisse se font* À DÉCOUVERT; *dans ce cas, on ne s'occupe que des différences.* ‖ *Achats à découvert*, Achats faits sans argent.

— Comm. *Crédit à découvert*, Avances faites par acceptations ou débours de caisse, sans être garanties par des connaissements, des marchandises consignées ou autres contre-valeurs.

— **Allus. littér. : Croire tout découvert est une erreur profonde, C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde**, Premiers vers d'un petit poëme de Lemierre, intitulé : l'*Utilité des découvertes faites dans les sciences et dans les arts sous le règne de Louis XV :*

Croire tout découvert est une erreur profonde;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.
Souvent, sans nous, le temps, quelquefois le hasard,
Fut l'auteur d'un prodige ou l'inventeur d'un art.
Mais plus d'un germe heureux demeure oisif encore,
Privé du feu divin qu'il attend pour éclore;
Le génie est ce feu, créer est son destin;
L'esprit d'un seul s'épuise, et non l'esprit humain.

Dans l'application, ces deux premiers vers, si poétiques, si bien frappés, expriment admirablement cette vérité, qu'il est impossible d'assigner des bornes aux investigations de la science :

« Un petit nombre de savants, observateurs sérieux, estimant avec un poëte, leur contemporain, que,

Croire tout découvert est une erreur profonde;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde,

ne dédaignaient pas non plus, mais dans un but louable, de suivre les opérations de Mesmer, dont les résultats étranges pouvaient révéler, sinon un agent nouveau, du moins une propriété nouvelle dans l'un des agents naturels connus des physiciens. »

L. FIGUIER.

DÉCOUVERTE s. f. (dé-kou-vèr-te — rad. *découvrir*). Action de découvrir, de connaître ce qui était inconnu, caché ou secret; résultat de cette action : *La* DÉCOUVERTE *du nouveau monde. La* DÉCOUVERTE *d'un complot. La* DÉCOUVERTE *de la boussole. L'analyse est la voie des* DÉCOUVERTES. (Condill.) *L'observation par un homme penseur d'un fait qui le frappe et dont il sait tirer des conséquences utiles est ce qui produit les* DÉCOUVERTES. (Turgot.) *La* DÉCOUVERTE *d'un mets nouveau fait plus pour le bonheur du genre humain que la* DÉCOUVERTE *d'une étoile.* (Brill.-Sav.) *Ce que nos pères ont fait, dans la voie des* DÉCOUVERTES, *pour nous, nous le faisons pour d'autres.* (P.-L. Courier.) *La* DÉCOUVERTE *de l'imprimerie fut et restera toujours la grande époque de l'histoire du genre humain.* (Redern.) *Les* DÉCOUVERTES *n'appartiennent pas à ceux qui affirment, mais à ceux qui prouvent.* (Mignet.) *D'importantes* DÉCOUVERTES *sont dues à des hommes médiocres qui ont consacré leur vie à une idée.* (Latena.) *Il y a une méthode infaillible pour connaître le sens d'une* DÉCOUVERTE *: c'est de savoir ce qu'en pensent les ennemis naturels du progrès et de la lumière.* (P. Limayrac.) *Toutes les* DÉCOUVERTES *importantes ont commencé par exposer leurs auteurs à la raillerie ou à la persécution.* (E. de Gir.) *Je donnerais toutes les* DÉCOUVERTES *de Lavoisier pour celle de Noé, qui le premier fit fermenter le raisin.* (Proudh.)

— Fig. Aperçu nouveau : *Le caractère du héros de ce roman est une vraie* DÉCOUVERTE. *La femme a le sentiment confus qu'il y a en elle un infini de* DÉCOUVERTES. (Michelet.)

La feinte est un pays plein de terres désertes;
Tous les jours nos auteurs y font des *découvertes.*
LA FONTAINE.

Il est beau, même en s'égarant,
D'avoir fait quelques *découvertes.*
FR. DE NEUFCHATEAU.

— *Voyage de découverte*, Voyage fait dans le but de découvrir des terres inconnues. ‖ Fig. Exploration, examen attentif : *Il est bon de faire de temps à autre des* VOYAGES DE DÉCOUVERTE *hors de ses habitudes, et d'aller jusqu'au bout de soi-même.* (Th. Gaut.)

— *Navire en découverte*, Nom que l'on donne aux frégates ou autres bâtiments légers qui précèdent une flotte pour éclairer la marche et signaler l'ennemi. Dans l'ancienne technologie maritime on l'appelait simplement une DÉCOUVERTE; aujourd'hui on dit mieux un ÉCLAIREUR.

— Escrime. Action de se découvrir.

— Mar. Bâtiment léger envoyé pour étudier les dispositions de l'escadre ennemie. ‖ Matelot placé en vigie au haut d'un mât.

— Art milit. Mouvement d'une troupe que l'on détache pour examiner l'état du pays ou les dispositions de l'ennemi. ‖ Patrouille qui précède des troupes en campagne, pour éclairer leur marche : *La* DÉCOUVERTE *se replia précipitamment sur l'avant-garde. Les* DÉCOUVERTES *marchent en observant les mêmes précautions que les patrouilles, c'est-à-dire en détachant en avant, sur leurs flancs et leurs derrières, des tirailleurs qui les éclairent, les flanquent et les couvrent.* (Bugeaud.)

— Théâtre. Châssis de décor, qui se place derrière une fenêtre ou toute autre ouverture par laquelle le public pourrait voir dans les coulisses.

— Techn. Changement qu'éprouve l'acier pendant la trempe, et qui consiste en ce que les parties oxydées par le feu quittent le métal, lequel prend alors une couleur gris blanc : *On reconnaît que la lame est bien trempée, si la* DÉCOUVERTE *est bien faite, si le blanc est égal.* (P. Desormeaux.) ‖ On dit aussi DÉPOUILLE.

— Loc. adv. *A la découverte*, Pour découvrir, pour étudier, pour connaître : *Aller* À LA DÉCOUVERTE *des ennemis. Ils furent envoyés* À LA DÉCOUVERTE.

— **Epithètes.** Belle, grande, remarquable, fameuse, célèbre, étonnante, surprenante, savante, glorieuse, admirable, magnifique, superbe, sublime, imprévue, soudaine, inattendue, pressentie, prédite, vaine, inutile.

— **Syn. Découverte, invention.** La *découverte* tient plus de la science, et l'*invention* de l'art : on *découvre* une vérité qui existait, mais qui était inconnue; on *invente* un instrument qui n'existait pas, un procédé qui n'avait jamais été mis en pratique. Christophe Colomb a *découvert* l'Amérique, il ne l'a pas *inventée;* Gutenberg a *inventé* l'imprimerie, il ne l'a pas *découverte.*

— **Encycl.** L'histoire des *découvertes* est intimement liée avec les progrès des sciences et de la civilisation. Les Grecs, les Carthaginois, les Tyriens, tous les peuples navigateurs de l'antiquité firent des voyages de *découvertes.* Ils colonisaient les terres où ils abordaient. Marseille, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, ont été peuplées par des émigrations grecques. A mesure que l'art nautique progressait, les voyages devenaient plus longs; l'an 350 av. J.-C., un Marseillais nommé Euthymènes, passa le détroit de Gibraltar, franchit les colonnes d'Hercule, limites du monde ancien, réputées infranchissables, et découvrit la côte du Sénégal. Au moyen âge les navigateurs se renfermèrent presque exclusivement dans la Méditerranée; et sauf les incursions des Normands, dans lesquelles on ne saurait voir des voyages de *découvertes*, nous ne trouvons à cette époque aucune trace d'expédition importante. Au commencement du XVe siècle, les progrès de l'astronomie et le fameux système des contre-poids lancèrent à travers les mers inconnues une foule de navigateurs intrépides. Les Portugais se distinguèrent entre tous par leur hardiesse. En 1419, Tristan Vaz, l'un d'eux, découvrait Madère; Gonzallo Vello, en 1448, les Açores; Jean Santarem, en 1471, la côte de Guinée; Diaz, en 1486, le cap de Bonne-Espérance, qu'il nomma d'abord cap des Tempêtes. Le retentissement qu'eurent en Europe ces *découvertes* successives fut immense. Le merveilleux se mêlait d'ailleurs aux récits des hardis marins. On racontait que dans ces contrées on ramassait l'or à la pelle, que la terre produisait sans culture les fruits les plus exquis. Un Génois, Christophe Colomb, sollicitait depuis longtemps de tous les gouvernements quelques navires pour aller à la recherche du nouveau monde qui, pensait-il, devait dans le système terrestre faire contre-poids à l'ancien continent. Il profita de l'enthousiasme général et obtint du roi d'Espagne trois caravelles, avec lesquelles il se lança courageusement dans l'inconnu. Après mille péripéties, qu'il serait trop long de raconter ici, il aborda enfin, en 1492, à Guanahani (San-Salvador); en 1493, il découvrait les Antilles; et enfin, en 1498, ses prévisions se trouvaient réalisées : il débarquait à la Trinité, sur la côte d'Amérique. On sait les injustices dont fut victime ce grand homme, qui ne devait même pas donner son nom au continent que son génie avait découvert. En 1499, Ojeda, un de ses compagnons, ayant à son bord Americ Vespuce, riche négociant florentin qui avait fait les frais de l'expédition, aborda à la côte orientale d'Amérique, et baptisa le nouveau monde du nom de son armateur. Vincent Pinzon, un autre compagnon de Colomb, qui avait commandé la *Niña*, lors de l'expédition de 1491, découvrit la rivière des Amazones en 1500. Terre-Neuve fut signalée la même année par Cortereal. Depuis cette époque, grâce aux nombreuses expéditions organisées successivement dans tous les ports d'Europe, les *découvertes* se sont multipliées rapidement. Déjà, en 1498, un Portugais avait doublé le cap de Bonne-Espérance et découvert la côte de Malabar; plus hardi encore, un de ses compatriotes, Fernand d'Andrala, poussa jusqu'en Chine, en 1517. Quatre ans avant, Nuñez Balboa avait traversé, avec quelques hommes de son équipage, l'Amérique septentrionale et découvert le Pacifique.

Voici, d'ailleurs, la liste chronologique aussi complète que possible des pays découverts depuis le XIVe siècle, avec les noms des hardis navigateurs auxquels on est redevable de ces *découvertes.*

PAYS DÉCOUVERTS	NAVIGATEURS AUXQUELS LA DÉCOUVERTE EST DUE.	DATE DE LA DÉCOUVERTE.
Canaries	Navigateurs génois et catalans	1345
Porto-Santo	Tristan Vaz et Zarco, Portugais	1418
Madère	Les mêmes navigat.	1419
Cap Blanc	Nunho Tristan, Port.	1440
Açores	Gonzallo Vello, Port.	1448
Iles du cap Vert.	Antoine Nolli, Génois	1449
Côte de Guinée.	G. de Santarem et P. Escovar, Portug.	1471
Congo	Diego Cam, Portug.	1484
Cap de Bonne-Espérance	Dias, Portugais	1486
Amérique (San-Salvador)	Christophe Colomb.	1492
Antilles	Le même navigateur.	1493
Trinité (contin.)	Le même navigateur.	1498
Indes (c. orient. d'Afrique et du Malabar)	Vasco de Gama	1498
Amérique (côtes orientales)	Ojeda et Americ Vespuce	1499
Rivière des Amazones	Vincent Pinzon	1500
Terre-Neuve	Cortereal, Portugais.	1500
Brésil	Alvares Cabral, Port.	1500
Sainte-Hélène	Jean de Nova, Port.	1502
Ceylan	Laurent Almeyda	1506
Madagascar	Tristan da Cunha	1506
Sumatra	Siqueyra, Portugais.	1508
Malacca	Le même navigateur.	1508
Iles de la Sonde.	Abreu, Portugais	1511
Moluques	Abreu et Serrano	1511
Floride	Ponce de Leon, Esp.	1512
Mer du Sud	Nuñez Balboa	1513
Pérou	Perez de la Rua	1515
Rio-Janeiro	Dias de Solis	1516
Rio de la Plata.	Le même navigateur.	1516
Mexique	Fernand de Cordoue.	1518
Terre-de-Feu	Magellan	1520
Iles des Larrons.	Le même navigateur.	1521
Philippines	Le même navigateur.	1521
Amérique sept.	J. Verazini	1523
Bermudes	Jean Bermudes, Esp.	1527
Nouvelle-Guinée	A. Vidanetto, Espag.	1528
Côtes vois. d'Acapulco	Par ordre de Fernand Cortez	1534
Canada	J. Cartier, Français.	1534
Californie	Fernand Cortez	1535
Chili	Diego de Almagro	1536
Arcadie	Roberval, Français	1541
Cambodge	Antonio y Souza et F. Mendez Pinto	1541
Iles Likeio	Les mêmes navigat.	1541
Heinam	Les mêmes navigat.	1541
Japon	Diégo Samoto, Christophe Borello et F. Mendez Pinto	1542
Cap Mendoniro	Ruiz Cabrill	1542
Mississipi	Moscoso Alvarado	1543
Détr. de Waigats.	Steven Borrough	1556
Iles Salomon	Mendana	1567
Détroit de Frobisher	Martin Frobisher	1576
Détroit de Davis.	John Davis	1587
Côtes du Chili	Pedro Sarmiento	1589
Iles Malouines	Hawkins	1594
Nouvelle-Zemble	Barente	1594
Marquises de Mendoza	Mendana	1595
Santa-Cruz	Le même navigateur.	1595
Terres du Saint-Esprit	Quiros	1606
Cyclades	Le même navigateur.	1606
Nouv.-Hébrides.	Le même navigateur.	1606
Baie de Chesapeak	John Smith	1607
Détroit d'Hudson	Henri Hudson	1610
Baie de Baffin	Jacob Lemaire	1616
Cap Horn	Le même navigateur.	1616
Terre de Diémen.	Abel Tasman	1642
Nouv.-Zélande.	Le même navigateur.	1642
Ile des Amis, près du Japon	De Huries	1643
Nouv.-Bretagne.	Dampier	1700
Détr. de Behring.	Behring	1728
Taïti	Walis	1767
Archipel des Navigateurs	Bougainville	1768
Archipel de la Louisiane	Le même navigateur.	1768
Terre de Kerguelen ou de la Désolation	Kerguelen	1772
Nouv.-Calédonie	Cook	1774
Iles Sandwich	Le même navigateur.	1778

Nous ne pousserons pas plus loin cette rapide énumération, les noms des Magellan, des Jacob Lemaire, des Jacques Cartier, des Bougainville, des La Pérouse, des Dumont d'Urville, des Franklin, sont trop près de nous. Nous dirons leurs travaux en racontant la vie de chacun d'eux. Nous ne saurions cependant terminer cette esquisse sans dire un mot des voyages de *découvertes* entrepris pour retrouver les traces du malheureux Franklin,